

LE MOUGUERRE DE DEMAIN SE DESSINE AUJOURD'HUI...

L'année budgétaire 2018 sera largement consacrée à l'amélioration et la sécurisation des routes.

En effet, cet été, des travaux seront effectués en vue de la requalification de la route de Briscous (RD 936), entre le carrefour Kurutz et l'intersection avec le chemin d'Elizaberri, avec la création de trottoirs, de passages piétons sécurisés ou encore de dispositifs de ralentissement des véhicules.

Sur la même période, la seconde tranche des travaux sera réalisée dans le lotissement Mouguerre Village, sur l'avenue du Baigura ainsi que les impasses de l'Iparla et du Pic d'Orhy. Ce programme prévoit notamment la création de nombreuses places de stationnements pour les riverains.

A côté de ces opérations spécifiques, le programme annuel d'entretien de la voirie concernera l'impasse d'Urrontoa, les chemins de Miquelon, Cazenave, Arotzaenea, le parking du cimetière du Bourg, auxquels il convient d'ajouter la reprise du réseau d'eaux pluviales sur les chemins d'Elizaberri et Istiartea et également les travaux d'amélioration de la desserte forestière de la piste d'Eguralde et du chemin de Menta.

Le budget approuvé par le Conseil Municipal permettra également l'acquisition en 2018 des terrains nécessaires à la **création d'une salle des associations et d'une aire de jeux sur le quartier Elizaberri**. Dès la prochaine rentrée, les associations et futurs utilisateurs de la salle seront conviés à participer au travail de programma-

tion afin que le futur équipement réponde aux mieux à leurs attentes. Le commencement des travaux sera effectif début 2020.

Jusqu'en 2020, notre équipe municipale s'attachera à dessiner le "Mouguerre de demain", caractérisé par un développement urbain et paysager harmonieux et maîtrisé.

La **révision en cours du Plan Local d'Urbanisme** s'inscrit dans le droit fil de cette stratégie avec comme impératif la préservation de notre identité et de notre précieux cadre de vie (voir article sur la révision du PLU en page 8).

De la même manière, **l'aménagement du secteur Hiribarnea** offrira aux Mouguerrens un cadre de vie tout à fait remarquable, à travers un programme à la fois accessible et qualitatif. Vous trouverez de précieuses informations sur ce projet en page 9 de votre bulletin.

Autres évolutions notables, **dès la fin de l'année 2019, la commune de Mouguerre intégrera le réseau de transport en commun de l'agglomération**. Une desserte de notre territoire sera ainsi assurée de manière régulière dans le cadre du réseau Chronoplus de l'agglomération.

Egalement, sous l'impulsion du Département et de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, **le réseau Internet Très Haut Débit (THD)** sera progressivement déployé, entre 2018 et 2022. L'article proposé en page 17 vous donnera le détail des informations les plus récentes à ce sujet.



Enfin, le dernier axe fort de notre projet municipal est celui de la **sécurité routière**. En complément des projets d'aménagement décrits plus haut, une étude approfondie sera lancée en 2018 afin de déterminer une stratégie globale d'amélioration progressive de la sécurité routière. Cet objectif correspond en effet à une attente très forte de nos concitoyens.

Plusieurs interventions ont déjà été réalisées ou programmées en ce sens, notamment au quartier du Port (limitation des tonnages des véhicules, radar pédagogique, synchronisation des feux tricolores...).

Naturellement, tous les projets municipaux seront mis en œuvre dans le plus strict respect de nos capacités financières. Vous trouverez dans ce numéro, en page 3 un point sur les engagements de gestion financière que j'ai pris auprès de vous. Vous constaterez que nous poursuivons nos efforts d'investissement dans une parfaite maîtrise des finances communales.

Roland Hirigoyen,
Maire

SOMMAIRE

Finances.....	pages 3 à 7
Urbanisme / Travaux	pages 8 à 17
EJS / Affaires scolaires.....	pages 18 à 24
Action sociale	pages 25 à 30

Culture	page 31
Evènement	pages 32/33
Vie de la commune.....	pages 34 à 39
Etat civil	page 40



BIHARKO MUGERRE GAUR DISEINATZEN DA...

2018ko aurrekontu-urtea bideak hobetzeko eta bideen segurtasuna bermatzeko erabilia izanen da nagusiki.

Izan ere, uda honetan, Beskoitzeko bidea (936. DB) zaharberritzeko obrak egingen dira, Kurutz bidegurutzeta eta Elizaberri bidexkarekin den elkargu-nearen artean, espaloiak, oinezkoen pasabide seguruak edota autoen abiadura moteltzeko dispositiboak eraikiz. Ber garaian, Mugerre Herria etxegunean, Baigura etorbidean, Iparla eta Orhi tuturraren karrika itsuetan obren bigarren partea gauzatuko da. Programa horrek, egoiliarrentzat aparkatze toki ainitz sortzea aurreikusten du.

Ekintza berezi horiekin batera, urteko bide artatze programak, Urrontoa karrika itsua, Miquelon, Cazenave eta Arotzaenea bideak, Herri barneko hilerrien aparkalekua hunkiko ditu. Horrez gain, Elizaberri eta Istiartea bideetan euri uren sarea konponduko dugu, bai eta Eguraldeko pista eta Mentako bidexkatik oihanera joateko bidea hobetuko ere.

Herriko Kontseiluak onartu aurrekontuak, 2018an lurrak erosteko ahala emanen du, **Elizaberri auzoan elkartearen gela bat eta jostaleku bat eraikitzeko**. Heldu den sartzetik goiti, elkarteak eta gela erabiliko dutenak programazio lanetara parte hartzera gonbidatuak izanen dira, etorkizuneko

ekipamenduak haien beharrei ahal bezain ongi erantzun diezaien. Obrak 2020 urte hastapenean hasiko dira.

2020 arte, gure herriko taldea, "biharko Mugerre" diseinatzena bermatuko da, bere ezaugarria izanen delarik harmoniatsua eta menperatua den hiri eta paisaia garapena.

Tokiko Hirigintza Planaren berrikusketa, estrategia honen ber ildotik doa, gure nortasuna eta bizi ingurumen baliotsua babesteko baldintzak errespetatuz (ikus THK berrikusketari buruzko artikulua 8. orrialdean).

Ber maneran, **Hiribarnea eremuko antolamenduak** Mugertarrei bizi ingurumen paregabe bat eskainiko die, eskuragarria eta kalitatezkoa den programa bati esker. Aldizkariaren 9. orrialdean, proiektuari buruzko informazio gehiago atzemanen dituzu.

Beste bilakaera ohargarri batzuk, **2019ko urte bukaeratik aurrera, Mugerre herria, elkargoko garraio sarean sartuko da**. Gure lurraldeko garraioa, elkargoko Chronoplus sareak segurtatuko du, modu erregularrean.

Departamenduak eta Euskal Hirigune Elkargoak akuilaturik, 2018 eta 2022 urteen artean, **Abiadura Handiko Internet sarea** progresiboki hedatuko da. 17. orrialdean proposatutako artikulua, gai honi buruz informazio zehatzagoak emanen dizkizu.



Bukatzeke, **bide-segurtasuna** gure herriko azken ardatz garrantzitsua da. Gorago aipatutako antolamendu proiektuekin batera, 2018an, ikerketa sakon bat abiaraziko da bide-segurtasuna hobetzeko estrategia zehazteko xedearekin. Helburu horrek, herrikideen nahi handi bati erantzuten du.

Esku hartze ainitz eramanak izan dira edo zentzu horretan gauzatuko dira, bereziki Portuko auzoan (edukiahala handiko ibilgailuen mugatzea, zirkulazio argien sinkronizazioa...).

Berez doa, herriko proiektu guziak martxan ezarriko direla gure finantza gaitasunen arabera. Zuekiko hartu ditudan, finantza kudeaketaren engaiamendueri buruzko puntua atzemanen duzue, edizio honen 3. orrialdean. Ikus dezakezuen bezala, inbertsio ahaleginak segitzen ditugu herriko finantzak menperatuz.

**Roland Hirigoyen,
Auzapeza**

PRÉSERVER DURABLEMENT LA BONNE SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE



Vous savez l'attention que l'équipe municipale et moi-même portons à la gestion financière de notre commune. Cette attention est redoublée dans une période où les finances des collectivités locales connaissent de nombreuses difficultés du fait de réformes nationales financièrement contraignantes pour nos communes.

Ces dernières années ont été marquées par une forte réduction des dotations versées par l'Etat qui représentent une perte de ressources de 300 000 euros chaque année pour notre commune.

Récemment, le nouveau gouvernement a souhaité supprimer progressivement sur trois ans la taxe d'habitation pour 80% des ménages, décision entérinée dans la Loi de Finances pour 2018. Quelques semaines plus tard, nous apprenions que cette suppression serait élargie à tous les ménages, sans que nous connaissions précisément les modalités de mise en œuvre. Cette mesure

de généralisation à l'ensemble des ménages, bien entendu favorable pour les contribuables, laisse planer un doute sur la compensation de cette perte de ressources pour les communes. Pour Mouguerre, la taxe d'habitation représente plus de 50% de ses ressources fiscales, et si elle n'était que partiellement compensée par l'Etat, cette décision pourrait avoir un impact important sur nos finances.

Nous resterons donc très vigilants sur les incidences de cette réforme afin d'adapter nos choix de gestion en conséquence pour garantir la pérennité de l'autonomie financière de la commune.

Fort heureusement, la situation financière de Mouguerre est aujourd'hui très saine grâce à nos efforts constants de gestion, ce qui nous permet d'aborder ces perspectives plus sereinement que beaucoup d'autres collectivités.

Comme j'ai pu vous les présenter dans un numéro précédent, j'ai souhaité que nous prenions des engagements clairs et transparents sur la gestion financière de la commune. Par ces engagements financiers, nous souhaitons garantir aux mouguerriers que la poursuite de l'effort d'amélioration de notre cadre de vie à Mouguerre se fait en préservant durablement l'autonomie financière de la commune.

ENGAGEMENT N°1 STABILISER LES TAUX DE FISCALITÉ

Quel que soit le contexte national des réformes, il nous semble important de préserver le pouvoir d'achat des contribuables de la commune face aux effets des décisions.

ENGAGEMENT N°2 PRÉSERVER L'AUTONOMIE FINANCIÈRE À LONG TERME

En maintenant le taux d'épargne nette à un niveau toujours supérieur à la moyenne des autres communes.

ENGAGEMENT N°3 MAINTENIR LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Ratio de désendettement inférieur à 8 années, niveau considéré comme très bon par tous les experts des finances locales.

A ce jour, ces trois engagements sont tenus et nos indicateurs financiers se situent à un niveau sensiblement meilleur que ceux que nous avons prudemment envisagés. Nous y sommes parvenus grâce à des efforts constants demandés aux services de la commune et à un pilotage financier mis en place avec efficacité depuis plusieurs années.

Ainsi, notre ambition d'amélioration constante du cadre de vie à Mouguerre ne doit pas hypothéquer l'indépendance financière de notre commune en reportant les difficultés sur les générations futures, nous y sommes très attentifs.

Soyez assurés de mon engagement, de celui de l'ensemble des élus et des services communaux pour poursuivre ces efforts afin de vous garantir le meilleur usage des deniers publics de notre commune.

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Pour l'année 2017, les finances de la commune de Mouguerre présentent les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 137 593
012 - Dépenses de Personnel	2 417 392
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	569 611
66 - Charges financières	345 197
Autres dépenses réelles	21 425
Dépenses d'ordre (dont amortissements)	264 999
TOTAUX	4 756 217
RESULTAT 2017 (positif)	965 651

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	411 046
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	4 327 233
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DC RTP...)	803 114
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	133 645
Recettes d'ordre	46 830
TOTAUX	5 721 868
RESULTAT 2017 (négatif)	--

HORS FRAIS FINANCIERS LIÉS AU RÉAMÉNAGEMENT D'UN PRÊT BANCAIRE (DÉPENSE À CARACTÈRE PONCTUEL), LES **DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT** ONT GLOBALEMENT PROGRESSÉ DE PRÈS DE 4 % EN 2017.

Leur progression est principalement liée à celles :

- Des "dépenses de personnel" Chapitre 012), avec en particulier :
 - la revalorisation du point d'indice qui sert de base de calcul aux rémunérations des fonctionnaires (+ 0.60 % en février 2017) ;
 - l'application du protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) qui a pour effet de revaloriser la carrière des certains agents, d'instituer une cadence unique

d'avancement d'échelon et d'accroître les cotisations retraite ;

- Des "Charges à caractère général" et "Autres charges de gestion courante" avec essentiellement :
 - la remise en état pour plus de 23 000 euros des installations du stade d'Ibusty suite au stationnement illicite des gens du voyage ;
 - une importante contribution à l'entretien

des bâtiments publics et à l'élagage des arbres situés sur le domaine public ;

- les dépenses de formation des Personnels communaux (mise à jour de la formation "premiers secours", des habilitations électriques et la formation continue des conducteurs).
- l'augmentation de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (+ 9 000 euros).

LES **RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT** ONT GLOBALEMENT PROGRESSÉ DE 0.65 %.

La nouvelle diminution significative (plus de 100 000 euros) des dotations de l'Etat et des emplois aidés a été compensée cette année par la perception d'une nouvelle recette, la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de publicité foncière, liée au franchissement par la commune au 1^{er} janvier 2017 du seuil des 5 000 habitants.

Les autres recettes sont restées relativement stables, notamment le chapitre 73 "Impôts et taxes" (+ 0.97 %).

Au final, en 2017, le résultat de fonctionnement s'établit à 965 651 euros. L'épargne brute s'élève à près de 1 350 000 euros, ce qui permettra d'autofinancer une part significative des investissements en 2018.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-dessous)	1 583 950
Subventions d'équipement versées (SDEPA)	51 786
Remboursement EPFL (acquisition terrains Oyhenartea)	85 945
Remboursement d'emprunts (dont réaménagement)	1 453 739
Autres dépenses réelles	--
Dépenses d'ordre	46 830
TOTAUX (Réalisation)	3 222 250
Solde d'exécution 2017 (positif)	533 999

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 000 770
Fonds de compensation de la TVA	172 292
Taxe d'aménagement	109 640
Emprunt nouveau (dont réaménagement)	1 888 225
Autres recettes réelles (dont subventions)	320 323
Amortissements	264 999
Autres recettes d'ordre (dont cession d'actifs)	
TOTAUX (Réalisation)	3 756 249
Solde d'exécution 2017 (négatif)	

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT CONCERNENT PRINCIPALEMENT LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

■ Programme annuel de voirie	440 262 €
■ Achat matériels et équipements divers (dont acquisition véhicules services techniques)	196 202 €
■ Aménagement avenue du Baigura	171 594 €
■ Centre Technique Municipal	169 695 €
■ Remboursement EPFL Pays Basque (acquisition terrain sur secteur Oyhenartea)	85 944 €
■ Aménagement secteur Oyhenartea (études)	64 431 €
■ Enfouissement réseaux SDEPA (Ursuya et Kattalindegia)	51 786 €
■ Aménagement du parking d'Ibusty	49 152 €
■ Avance budget caveaux (fin des travaux d'extension du cimetière du Bourg)	46 500 €
■ Ad'AP (Accessibilité personnes handicapées)	27 438 €
■ Aménagement secteur Hiribarnia (études)	23 400 €
■ Sécurité routière (dont sécurisation abords Ecoles du Port et Sainte-Marie)	22 069 €
■ Peintures bâtiments publics (Ecoles et vestiaires sous tribunes)	18 804 €
■ Aménagement du bourg ancien (études)	16 085 €
■ Extension des réseaux électriques (dont Legarea)	14 498 €
■ Mise aux normes de l'éclairage public	14 147 €
■ Programme travaux forestiers	12 513 €
■ Equipements Enfance Jeunesse et Sports (réfection jeux Croix de Mouguerre)	10 712 €
■ Extension éclairage public	5 607 €
■ Etudes Urbanisme	3 447 €
■ Equipement mobilier scolaire	2 932 €
■ Acquisition matériel informatique	2 923 €

BUDGET COMMUNAL

BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 164 000
012 - Dépenses de Personnel	2 496 000
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	644 260
66 - Charges financières	190 000
Autres dépenses réelles	131 100
68 - Dotations aux amortissements	254 990
023 - Virement à la section d'investissement	1 209 706
TOTAUX	6 090 056

Pour 2018, l'objectif chiffré retenu pour la préparation du budget primitif est une progression modérée **des dépenses réelles de fonctionnement** (de l'ordre de 2 %).

Cette hausse est justifiée par l'augmentation prévisible du chapitre 012 "**Dépenses de Personnel**" (+ 3%) qui peut s'expliquer par la prise en compte des éléments suivants :

- Création de services opérationnels : depuis fin 2017, ouverture de l'Agence Postale Communale et mise en service de la "Passerelle", tranche des 11-13 ans au niveau des services Enfance Jeunesse.
- Renforcement de services supports, en particulier le recrutement au 1^{er} août 2018 d'un cadre A responsable des Finances.

Compte tenu de la progression prévisible des dépenses de Personnel, la Commune accentuera la maîtrise de ses dépenses de gestion (avec un effort de cadrage des "**charges à caractère général**" à + 2%).

Le chapitre 65 "**Autres charges de gestion courante**" progressera également d'une manière significative (environ + 80 000 euros) principalement en raison de l'inscription d'une participation communale à l'Office 64 de l'habitat dans le cadre du projet de logements "Le Jardin d'Emma" et de la hausse de la contribution au fonctionnement du SDIS (+ 13 000 euros).

Pour 2018, les **recettes réelles de fonctionnement** devraient connaître une stagnation, voire une légère diminution.

Chapitre 74 "**Dotations et participations**" :

Le niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement devrait légèrement fléchir en 2018. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'importance de l'impact financier sur la commune de Mouguerre, entre 2013 et 2018, de la réforme des concours de l'Etat aux collectivités territoriales.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	440 178	401 004	302 447	204 947	134 778	122 525
Baisses annuelles		-39 174	-98 557	-97 500	-70 169	-12 253
Baisses cumulées		-39 174	-137 731	-235 231	-305 400	-317 653

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	416 800
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	4 500 300
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DCRTP...)	588 300
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	133 500
Recettes d'ordre	50 000
Résultat reporté	401 156
TOTAUX	6 090 056

Cette légère diminution de la DGF sera amplifiée au sein du chapitre 74 par la fin du dispositif d'emploi aidé pour deux contractuels (-23 000 euros) et par la fin du dispositif départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation et à la publicité foncière (- 45 000 euros) à laquelle s'est substituée cette même taxe additionnelle désormais perçue directement par la commune de Mouguerre du fait du franchissement au 1^{er} janvier 2017 du seuil des 5 000 habitants.

Considérant l'augmentation des valeurs locatives cadastrales prévues par la loi de Finances (+ 1.24%), le chapitre 73 "**Impôts et taxes**" devrait légèrement progresser en 2018.

Compte tenu des efforts réalisés sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et considérant la préservation d'un niveau d'autofinancement satisfaisant, **il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.**

Les SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

(Art. 6574) s'établiront comme suit :

ACCA (Chasseurs)	750 €
Amicale Laïque	8 600 €
FNACA	1 000 €
Bethi Pichkor (Seniors)	1 800 €
Comité des Fêtes Bourg (dont 4 000 pour les 50 ans)	8 500 €
Comité des Fêtes Elizaberri	3 500 €
Euskulari	450 €
Gure Irratia	200 €
Haitz-Ondoan Ryu	300 €
Handisports Pays Basque	350 €
Tambours Nive Adour	300 €
Leinua Ttiki	1 200 €
Oinak Arin	200 €
Hemen	200 €
SOS Laborari	150 €
Pilota Hutxa	3 000 €
Tennis Club	6 500 €
Union Sportive Mouguerre	41 000 €
Mugerreko Gau Eskola	700 €
Elizaberriaren Biltzarra	500 €
Yama Arashi	200 €
Herri Urrats	300 €
Banque alimentaire	300 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-dessous)	3 051 890
Subventions d'équipement à verser (SDEPA)	116 000
Remboursement EPFL (réserves foncières)	200 000
Dépenses imprévues	50 000
Remboursement d'emprunts	532 000
Autres dépenses réelles	--
Dépenses d'ordre	63 500
	--
001 - Déficit d'investissement reporté	649 452
TOTAUX (Prévision)	4 662 842

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Virement de la section de fonctionnement	1 209 706
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	804 702
Fonds de compensation de la TVA	265 000
Taxe d'aménagement	90 000
Subventions d'équipement à recevoir	419 000
Emprunt d'équilibre	1 605 844
Autres recettes réelles	--
Amortissements	254 990
Autres recettes d'ordre	13 500
001 - Excédent d'investissement reporté	
TOTAUX (Prévision)	4 662 842

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONCERNENT PRINCIPALEMENT LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

■ Programme annuel de voirie	687 900 €
■ Centre Technique Municipal	369 000 €
■ Acquisitions foncières	325 000 €
■ Travaux sur bâtiments communaux	223 180 €
■ Salle des associations et espace de jeux (Elizaberri)	210 000 €
■ Aménagement Route de Briscous	210 000 €
■ Achat matériels et équipements divers (dont balayeuse aspiratrice)	205 690 €
■ Remboursement EPFL (réserves foncières)	200 000 €
■ Programme travaux forestiers (dont travaux de desserte de la forêt d'Egualde et chemin de Menta)	142 500 €
■ Annexe mairie (étude)	100 000 €
■ Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)	86 000 €
■ Acquisition matériel informatique (dont projet numérique écoles)	61 400 €
■ Aménagement secteur d'Oyhenartea	60 000 €
■ Sécurité routière	54 900 €
■ Extension éclairage public	33 000 €
■ Aménagement secteur Hiribarnea	32 000 €
■ Peinture bâtiment publics	24 860 €
■ Gestion différenciée des espaces verts	18 000 €
■ Sécurité incendie	13 700 €

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Après la phase de diagnostic, la commission PLU a poursuivi la réflexion sur le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce document (PADD) constitue la pièce maîtresse du PLU. Il a fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal (délibération du 05 décembre 2017) puis de la Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (délibération du 16 décembre 2017), compétente en matière de PLU depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le PADD définit les lignes directrices du développement de la commune sous forme d'orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. C'est un outil de programmation et de planification du développement communal.

Cette révision représente l'occasion d'exprimer un nouveau projet de territoire, de repenser l'identité et le développement de la commune pour ces 10 prochaines années tout en prenant en compte les évolutions réglementaires récentes et en s'appuyant sur les conclusions et les enjeux du diagnostic.

Quelles sont les nouvelles dispositions réglementaires qui s'imposent à la révision du PLU ?

Depuis l'élaboration du premier PLU en 2005, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires sont apparues et doivent être prises en compte. Il s'agit notamment de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) et les lois Grenelle 1 & 2, qui veillent particulièrement à

la limitation de la consommation d'espace par l'urbanisation et la prise en compte des trames vertes et bleues et le décret du 28 décembre 2015 de modernisation du contenu du plan local d'urbanisme.

En outre, le PLU doit assurer sa compatibilité avec des documents supracommunaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Bayonne et Sud des Landes et du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Ces documents vont encadrer la définition des principales orientations du PADD notamment en termes de rythme et de forme du développement urbain, avec l'objectif constant d'assurer un développement durable et maîtrisé du territoire.

Le PADD s'organise autour de 3 axes de développement dont voici les principales orientations : maîtriser l'évolution du modèle de développement urbain de Mouguerre ; garantir le maintien des activités économiques existantes ; privilégier une démarche environnementale, patrimoniale et paysagère intégrée.

L'intégralité des éléments du PADD sont disponibles sur le site Internet de la commune et en mairie.

PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU

PHASE 1 : Diagnostic du territoire (mars à décembre 2016)

PHASE 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (janvier à décembre 2017)

PHASE 3 : Traduction réglementaire du PADD – zonage, règlement et Orientation d'Aménagement et de Programmation

PHASE 4 : Arrêt du projet de PLU en Conseil Communautaire, procédure administrative dont enquête publique.

COMMENT PARTICIPER À LA RÉFLEXION ENGAGÉE SUR LE PADD ?

Afin de partager les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), une réunion publique de présentation et d'échanges s'est tenue le 8 novembre 2017 (voir article ci-après). Des panneaux d'exposition sur l'avancement de la procédure de révision du PLU et sur les éléments de diagnostic et PADD sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune ou de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Plusieurs documents sont également mis à disposition en mairie. Vous êtes invités à formuler vos suggestions ou observations par courrier ou sur le registre disponible en mairie.

RÉUNION PUBLIQUE PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'urbanisme de la commune, plus d'une centaine de Mouguertars est venue assister à une réunion publique le lundi 6 novembre dernier au complexe Haitz-Ondoan.

Elle s'est déroulée en présence de Roland Hirigoyen, Maire de la commune, Christian Paillaugue Adjoint à l'Urbanisme, Faustine Villain, Responsable de l'Urbanisme à la commune ainsi que de Pascal Jocou Vice président à la communauté d'agglomération Pays Basque en charge de la planification, Johanna Sicart, représentante de la communauté d'agglomération et de Pierre Carrere-Gee du cabinet Artelia.

Cette réunion avait pour but de présenter l'avancée du document et notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.





HIRIBARNEA : un nouveau quartier pour Mouguerre

A l'issue d'un dialogue compétitif lancé en 2016, la commune de Mouguerre a désigné Aquitanis en tant qu'aménageur pour réaliser sur le site Hiribarnea près de 380 logements et des équipements publics (groupe scolaire, salle polyvalente...) dans le cadre d'une concession d'aménagement pour une durée de 10 ans.

Aquitanis a la mission, aux côtés de la commune de Mouguerre, de piloter les études opérationnelles, d'acquiescer les fonciers, de réaliser les espaces publics et de vendre les terrains aménagés aux constructeurs.

Dans toutes ses opérations, Aquitanis s'attache à faire preuve d'ingéniosité pour inventer collectivement des réponses inédites, donner un supplément d'âme et se distinguer d'une production urbaine aujourd'hui souvent uniforme. Aménageur public, Aquitanis s'engage à porter des valeurs de transition, de bien commun et de gouvernance partagée. Acteur reconnu de la transition des territoires, Aquitanis a été certifié exemplaire pour sa démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises dans le cadre de la Norme ISO 26000.

Aquitanis et la commune de Mouguerre partagent la volonté de préserver l'identité de "ce territoire vallonné en inscrivant la nature et le paysage au cœur du projet". Les expertises mobilisées seront mises à contribution pour relever le challenge des réelles difficultés du site, telles qu'une topographie très marquée, d'importantes contraintes hydrauliques ou la présence d'une canalisation de gaz.

C'est cet environnement singulier, riche de son identité, qui a incliné les élus Mouguertars à choisir l'aménageur public bordelais Aquitanis, fort de "son éco-responsabilité dans les projets urbains", autant que de son expérience des opérations d'aménagement public. Aquitanis est en effet aménageur depuis 20 ans, avec 6 concessions d'aménagement en cours de réalisation.

L'autre enjeu de ce projet urbain est que ce quartier soit un véritable lieu de vie intégré à Mouguerre. En effet, le programme prévoit la construction de 386 logements, soit l'arrivée de près de 1 000 habitants supplémentaires sur Mouguerre. Au-delà de proposer des logements abordables pour les populations locales et d'assurer une mixité sociale du territoire, cette opération prévoit la construction des équipements publics indispensables pour répondre à l'arrivée des nouveaux habitants : groupe scolaire public, salle polyvalente...

La forte valeur agro forestière du site invite à proposer un aménagement mettant en harmonie les écosystèmes existants, les activités agricoles à proximité et une nouvelle offre d'habitat durable en relation avec le paysage.

La commune de Mouguerre et Aquitanis ont collégialement désigné l'équipe de maîtrise d'œuvre de la ZAC, dont la composition est la suivante : Atelier Philippe Madec (Urbaniste - architecte mandataire), Letsgrow (Paysagiste), 2° (Médiation), Tribu (Développement durable) et Ingerop (Bureau d'étude technique).

Si la commune de Mouguerre ne part pas d'une "page blanche" pour écrire ce projet, celui-ci s'inscrit dans une démarche de co-construction et d'intégration des réflexions des Mouguertars, des riverains et des futurs habitants.

La mission de l'équipe de Philippe Madec débute donc par un "diagnostic en marchant". Cette (dé)marche citoyenne permettra aux personnes intéressées par le projet, Mouguertars et élus d'échanger sur la singularité du site et les besoins et envies que suscite le projet.



SEPTEMBRE
15
RENDEZ-VOUS
pour ce "diagnostic en marchant" le samedi 15 septembre 2018 à 9h30 sur le parking du cimetière du Bourg.

POINT SUR LA DESSERTE EN DU QUARTIER ELIZABERRI

Les améliorations mises en œuvre et les chantiers prévus

L'essentiel des perturbations que les clients ont pu percevoir ces dernières années est surtout dû aux intempéries, qui se font de plus en plus fortes et nombreuses dans la région. Il a aussi été constaté une pousse rapide de la végétation aux abords des lignes, ce qui a causé des contacts avec les fils produisant des coupures.

Pour pallier ces désagréments, une campagne intensive d'élagage et de travaux a été réalisée en 2017 et sera renouvelée en 2019.

Afin d'améliorer la qualité de fourniture et de fiabiliser la desserte en électricité, plusieurs gros chantiers d'enfouissement et de renforcement du réseau ont été réalisés, certains sont en cours d'achèvement, d'autres à venir début 2019 :

- L'enfouissement le long de la D357 sur 1665m réalisé en 2016 ;
- Le renforcement du réseau souterrain du lotissement Kaakaria réalisé en 2016 ;
- L'enfouissement le long de la route Ibargoity réalisé en 2016 ;
- Le renforcement du réseau chemin de Naquile réalisé en 2016 ;
- L'enfouissement de la dérivation Legarria réalisé en 2017 ;

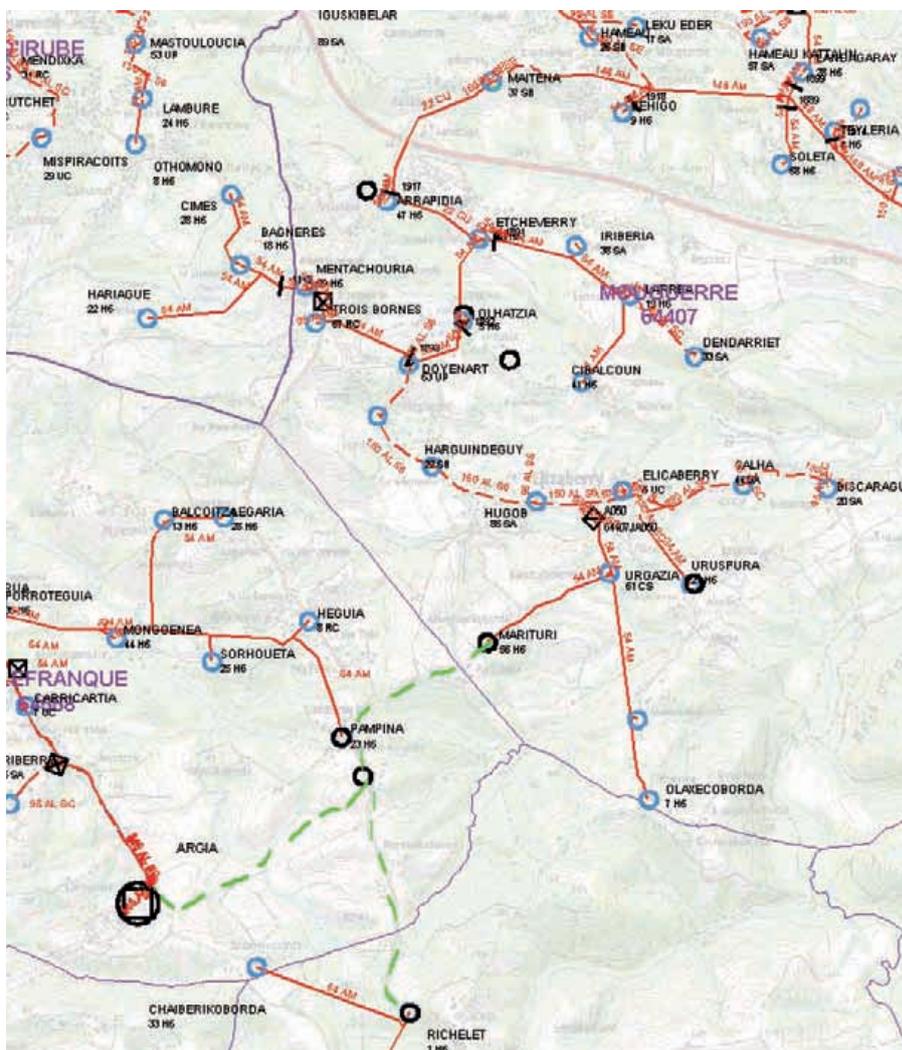
Le Bouclage de la Dérivation Elizaberrri avec le nouveau départ "Jatxou" issu du poste Source ARGIA de Villefranque a été réalisé en 2018.

Ainsi une liaison électrique souterraine entre les postes "Pampina" de Villefranque et "Marituri" de Mouguerre a été créée (voir plan et tracé "vert" ci-contre).

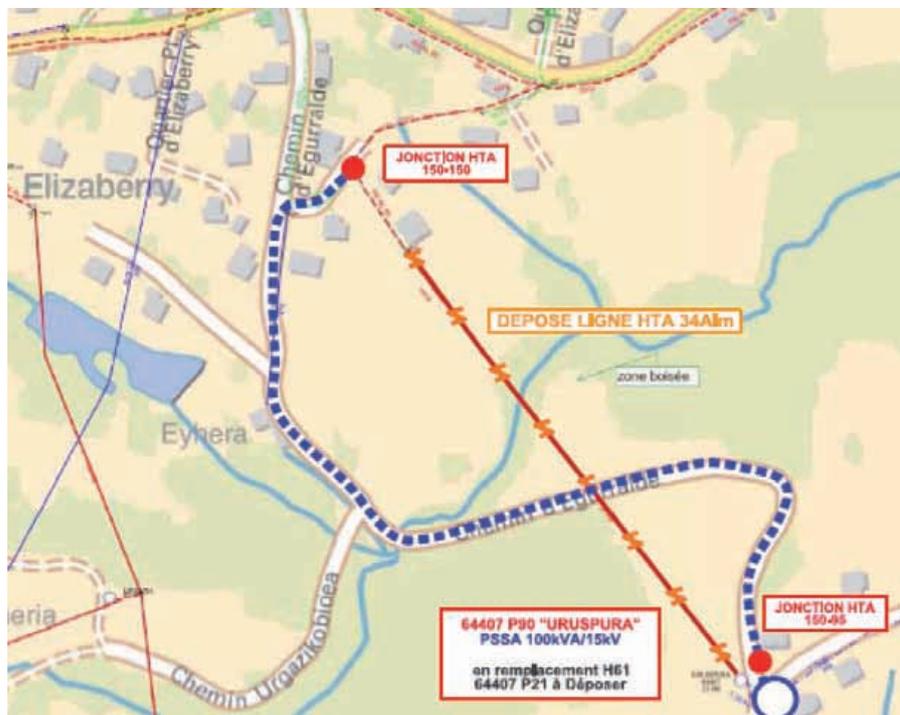
Le quartier Elizaberrri n'est donc plus en antenne, il est alimenté en marche normale par le Poste Source de Mouguerre mais peut être à présent secouru en cas d'incident par le Poste Source de Villefranque.



Travaux d'enfouissement Eguralde



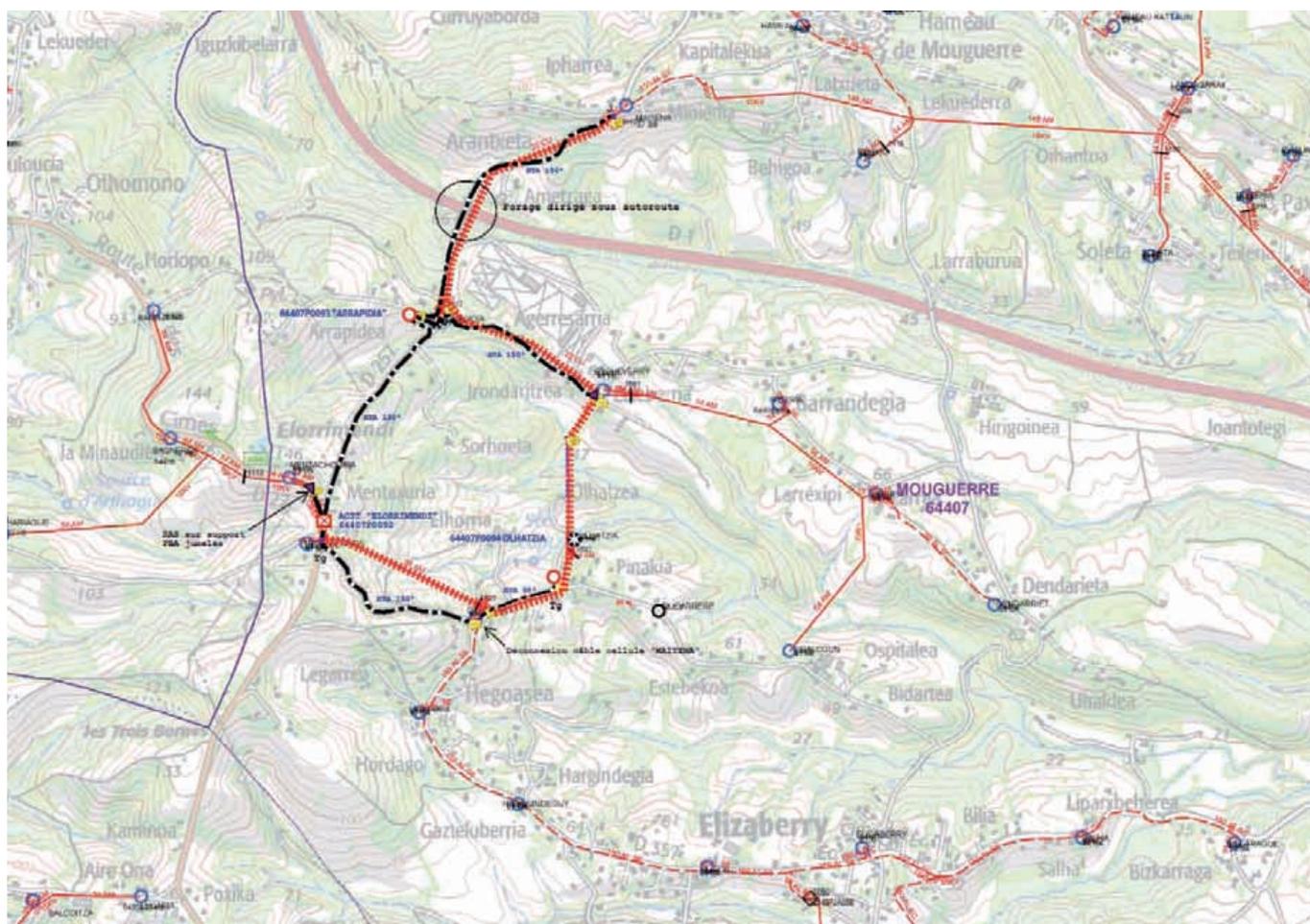
ELECTRICITÉ



L'enfouissement de la dérivation "Uruspura" a été réalisé en 2018. 400 m de ligne aérienne ont été déposés (tracé rouge barré) et remplacés par 750 m de câble souterrain (tracé bleu).



L'enfouissement du réseau en tête de quartier Elizaberry prévu au premier trimestre 2019. 2700 m de ligne aérienne vont être déposés (tracé rouge barré) et remplacés par 3100 m de câble souterrain (tracé noir).



LES TRAVAUX DE VOIRIE

BAIGURA



PIC D'ORHY



IPARLA



SIGNALISATION HORIZONTALE RD712 - ROUTE D'IBUSTY ET COTE DE CIGARO



Côte de Mouguerre jusqu'à Kurutz - RD712



Route d'Ibusty RD 831



Côte de Cigaro



AMÉNAGEMENT DE LA RÉSIDENCE “LES JARDINS D’EMMA” ET SÉCURISATION DE LA ROUTE DE BRISCOUS (RD936)



TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD257 (DE KURUTZ À LAHONCE)



LES TRAVAUX DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



Réfection du préau de l'école du Port



Pose du carrelage à l'école publique Elizaberri



De nouvelles peintures à la salle d'Ibusti



Renouvellement du mobilier urbain

AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU COMPLEXE HAITZ-ONDOAN

La réhabilitation du chauffage du Complexe a pour objectif de réduire les dépenses énergétiques tout en améliorant le confort des usagers. Ce projet se déroule sur 3 ans.

Tout d'abord la phase "études" en 2017 pendant laquelle le bureau d'étude Ingétudes a proposé 4 scénarii de travaux sur les deux gros volumes du bâtiment, la grande salle et le dojo. Ces projections ont permis de comparer les investissements à réaliser et les économies potentielles. Le choix s'est porté sur la proposition d'une pompe à chaleur associée à une ventilation double flux traitant indépendamment chaque volume.

Ensuite, en 2018, la consultation et la première tranche des travaux. L'entreprise retenue, Eiffrage Thermie, procède, durant la coupure d'été, aux travaux

dans le dojo. Le "roof-top", appareil combinant une pompe à chaleur et une centrale de ventilation, est installé dans l'espace vert côté parking. Un réseau de gaines dans la salle permettra le chauffage et le renouvellement de l'air. Les petits volumes (Salle Bethi Pichkor, bibliothèque, bureaux, etc.) seront eux équipés de radiateurs électriques "intelligents" adaptant leur fonctionnement à la présence d'usagers dans les locaux.

Enfin, en 2019, aura lieu la seconde tranche des travaux avec la mise en place pour la grande salle d'un système similaire à celui du dojo. Celui-ci sera installé



sur la toiture terrasse de la réserve. Le réseau de gaine installé permettra le chauffage et le brassage de l'air dans la salle de spectacle et dans le hall.





ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS

RAPPEL : comme la commune s'y était engagée en 2015, les agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) ont été réalisés en septembre de la même année et validés le 15 janvier 2016 par la commission plénière d'accessibilité.

Ces travaux concernent la totalité des bâtiments recevant du public (ERP) appartenant à la commune, à savoir les écoles du Port, du Bourg et d'Elizaberri, les églises du Bourg et d'Elizaberri, le presbytère, le Mur à Gauche d'Elizaberri, les bâtiments d'Ibusty, le club house du tennis, la mairie, le Complexe Haitz-Ondoan, la salle des

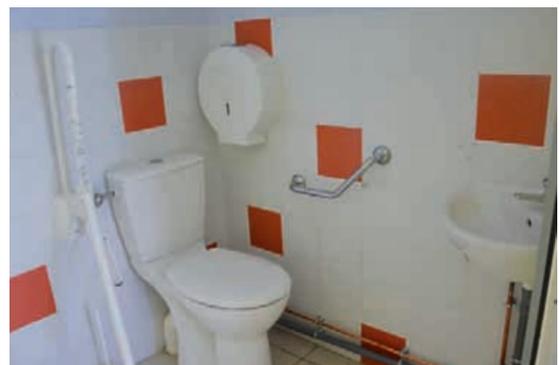
associations et l'ancien siège de la communauté de communes actuellement utilisé par le point jeunes.

Le calendrier des travaux a été respecté :
2016-2017 : les bâtiments d'Ibusty, les églises du Bourg et d'Elizaberri, la mairie, le Mur à Gauche, le complexe Haitz-Ondoan et la salle des associations.



2018 : l'école du Bourg et le club house du tennis.

L'école du bourg se faisant sur 2 exercices, 2018 et 2019 ; cette année seront réalisés les sanitaires et les menuiseries intérieures, le stationnement PMR et les escaliers.





INAUGURATION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le 6 juin dernier, le nouveau Centre Technique Municipal a été inauguré en présence de M. Hervé Jonathan, Sous-Préfet de Bayonne, de M^{me} Frédérique Espagnac, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, de M^{me} Fabienne Ayensa et M. Jean-Paul Diribarne, Conseillers Départementaux, de M. Alexandre Bordes, Vice-Président de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) ainsi que des Adjoints et Conseillers municipaux et des cadres et agents des services techniques.

Lors de son discours inaugural, Monsieur le Maire a rappelé que les anciens ateliers municipaux n'étaient plus adaptés pour répondre aux besoins d'une commune de plus de 5 000 habitants en matière de service public.

Le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) présente ainsi de nombreux avantages.

Tout d'abord, son emplacement puisqu'il est aisément accessible depuis l'autoroute et qu'il est éloigné des secteurs urbanisés.

Ensuite, le CTM offre de meilleures conditions de travail aux 13 agents municipaux qui y travaillent quotidiennement. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et bénéficie d'une alarme et d'une vidéosurveillance.

Outre une surface de 350 m², les principales caractéristiques du bâtiment sont les suivantes :

- fonctionnalité des installations avec une zone de travail compartimentée en trois espaces séparés par des racks pour les équipes bâtiments, voirie et espaces verts et propreté ;

- un bureau dédié au responsable du CTM ainsi qu'un local à archives ;
- une salle à double usage, réunion et pause ;
- des vestiaires "hommes" et des vestiaires "femmes" avec douches et toilettes PMR ;
- à l'extérieur, une aire de lavage avec séparateur hydrocarbures, deux parkings dont l'un sous vidéosurveillance et alarme, une zone de stockage, un bassin de rétention des eaux pluviales et une microstation.

Lors de la conception et de la mise en œuvre de ce projet, une attention particulière a été portée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des

conditions de travail des agents. C'est dans cette perspective que la commune a bénéficié des services de la direction Santé et Conditions de travail du Centre de Gestion, avec en particulier la désignation d'un ergonome dédié au projet.

Avec un coût total d'environ 600 000 euros HT, un tel projet représente un effort financier important de la collectivité. Aussi, le soutien financier de l'Etat, à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de 150 000 euros est particulièrement appréciable.



DEPLOIEMENT DE L'INTERNET TRES HAUT DEBIT (SUITE)

Dans un précédent article (bulletin municipal n°28 du mois d'août 2017), nous vous avons présenté le projet de développement du réseau Internet Très Haut Débit (THD) sur notre département.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut Débit initié par l'Etat au printemps 2013 qui fixe comme objectif la couverture de la totalité du territoire français en THD d'ici à 2022. L'aménagement numérique et les usages constituent en effet un enjeu majeur en matière de solidarités, de développement local, d'attractivité économique et d'accessibilité aux services publics.

Dans cette perspective, un Syndicat Mixte Ouvert (SMO), "La Fibre 64", a été institué le 8 juin 2018, dont la présidence est assurée par M. Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil Départemental.

Les adhérents de ce Syndicat sont le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), les intercommunalités (EPCI) du département ayant transféré la compétence ainsi que la Communauté de Communes Adour Madiran.

Le Conseil syndical de "La Fibre 64" intègre 8 représentants du Conseil Départemental et 12 des délégués de tous les EPCI du département.

Les missions du Syndicat sont doubles :

- l'aménagement numérique, avec l'objectif principal de raccordement de l'ensemble des habitations et entreprises du département au THD ;

- mais également le développement des usages et services numériques avec pour ambition de moderniser l'action publique locale, d'accompagner les collectivités territoriales dans cette modernisation ainsi que dans la mise en place de leurs obligations de dématérialisation et réglementaires (dont la mise en œuvre du RGPD, Règlement Général sur la Protection des Données), d'améliorer la sécurité des données publiques et de maîtriser leur hébergement, de réaliser des économies d'échelle en mutualisant les coûts et de constituer dans ce domaine une véritable gouvernance politique à l'échelle du territoire.

La réalisation de ce réseau Très Haut Débit sera confiée à un opérateur dont la

désignation sera effective en septembre 2018, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Le début des travaux est prévu à l'automne 2018. Il est acquis que la totalité des raccordements (habitations, entreprises...) sur le département sera réalisée avec la fibre dans les 4 prochaines années.

Le montant total de l'investissement est estimé à 350 millions d'euros.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informés des avancées de ce dossier, en particulier en ce qui concerne le calendrier de déploiement du dispositif sur la commune de Mouguerre.



MAINTIEN DU LABEL "2 FLEURS"

PAR LE JURY RÉGIONAL DES "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

Le 12 janvier dernier, à Cenon (Gironde), le jury régional des "Villes et Villages fleuris" a établi le palmarès 2017 des "Villes et Villages fleuris" de Nouvelle-Aquitaine.

A cette occasion, le jury a décidé le maintien du label "2 fleurs" pour Mouguerre. Le jury a apprécié les efforts réalisés par notre commune en matière de fleurissement, d'aménagements des espaces publics, d'amélioration du cadre de vie et de préservation de la biodiversité (en particulier par la gestion différenciée des espaces verts).



LE BIO & LOCAL dans nos cantines

Le 1^{er} juillet 2016, le Conseil Départemental et l'association des Maires des Pyrénées-Atlantiques ont signé une convention de partenariat pour essaimer hors des collèges la démarche "Manger Bio & Local, Labels et Terroir".

L'idée est toute simple : donner les moyens aux communes du département qui gèrent leur propre restauration collective d'accéder au programme mis en place depuis 2010 dans les collèges, lesquels ont atteint plus de 30% de bio et de local dans leurs menus.

Dans un premier temps, un état des lieux des restaurations communales a été dressé, ensuite des actions ont été mises en place avec six territoires tests, sur la

base du volontariat, dont Mouguerre qui fait partie des "communes pilotes". Des réunions de travail se sont régulièrement tenues, permettant la création d'un véritable réseau professionnel spécialisé.

Ce cadre "institutionnel" a permis à notre commune d'amplifier le travail entrepris depuis plusieurs années pour approvisionner les cantines scolaires en produits biologiques et/ou locaux parmi lesquels nous pouvons citer : du poissons frais provenant directement de la "criée" du Port de Saint-Jean de Luz ; du bœuf et du veau sous label Herriko, élevés, abattus et transformés au Pays Basque ; du porc basque ; des laitages de Bardos et plus localement, provenant de Mouguerre, des fruits et légumes bio de l'épicerie "Chez Vincent" et du pain de la boulangerie "Chez Audrey & Jordan".

D'une manière générale, nos équipes de cuisine privilégient également les produits de saison, autant pour des raisons nutritionnelles et gustatives que pour le respect de notre environnement. La recherche d'une alimentation saine et



équilibrée pour les enfants qui fréquentent nos structures demeure une des grandes priorités de l'action municipale.

Notre objectif et celui de nos équipes de cuisine et de restauration est d'amplifier cette démarche dans les années à venir, pour le plus grand bénéfice des enfants de Mouguerre.



VIVE LES VACANCES À MOUGUERRE

Comme il est de coutume dans les écoles de la commune, le dernier repas de l'année se déroule dans chaque école publique autour d'un buffet géant dans une ambiance conviviale et festive entre les services communaux dédiés à l'enfance et les enfants des écoles maternelles et primaires.

Afin d'accentuer et de confirmer la volonté de Roland Hirigoyen, Maire de Mouguerre, d'approvisionner les cantines de sa commune en produits locaux & Bio, une forte majorité des denrées concernées par le buffet étaient en parfait accord avec ces démarches. A citer en exemple des pizzas réalisées par les équipes de cuisines à base de produits frais ainsi que des tomates Bio, mais également des wings de poulet IGP Sud-Ouest de fabrication maison avec une marinade locale dont seules les cuisines ont le secret.

Les enfants se régalaient lors de ces moments et surtout savent apprécier et reconnaître la qualité des produits, preuve en est les félicitations données par beaucoup d'entre eux directement au personnel communal. Quelques

larmes ont pu être constatées sur des joues encore rosées de CM2 qui quittent l'établissement pour basculer au collège à la prochaine rentrée. Inutile de préciser que certains yeux d'adultes ont également eu des reflets d'humidité.



Inauguration du nouvel espace jeunes de Mouguerre

L'inauguration du nouvel espace jeunesse s'est tenu le vendredi 3 novembre dans les anciens locaux de la communauté des communes Nive-Adour.

A cette occasion, près de 60 personnes sont venues découvrir ce lieu réinvesti par les jeunes dans le but d'y implanter les activités du service jeunesse. En effet, la passerelle jeunesse lancée pour ces vacances et destinée aux 10-13 ans, le local jeunes pour les 13-17 ans, ainsi que le Point Information Jeunesse disposeront d'espaces dédiés à la réalisation et la mise en œuvre de leurs différents projets.

A travers les actions qui seront proposées, nous souhaitons développer les objectifs suivants :

- Favoriser la transition des pré-ados de l'enfance à la jeunesse en les rendant acteurs de leurs loisirs ;
- Développer et épanouir la personnalité de chacun en construisant un esprit critique ;
- Accompagner vers l'autonomie afin de devenir un adulte responsable de demain ;
- Prévenir et informer sur les conduites à risques et maintenir le lien avec les familles.



UN SÉJOUR AU SKI

Suite à la réorganisation du service Jeunesse de la commune de Mouguerre qui a vu sa tranche d'âge accueillie s'élargir de 10 ans à 17 ans (avec la création d'un pôle pré-ados pour les 10-13 ans appelé Passerelle Jeunesse), un séjour ski a été réalisé pendant les vacances d'hiver permettant à 36 Mouguertars de profiter des pistes de St Lary.

Il s'agissait d'un séjour réalisé entre la Passerelle Jeunesse (10-13 ans) et le Local Jeunes (12-17 ans) et les participants furent ravis de partager ces moments.

En effet, le temps a permis de profiter du large domaine skiable de la station et chacun a pu s'adonner aux joies du ski par groupes de niveau : 12 débutants bénéficiaient de cours des moniteurs de l'ESF pendant que les 24 "confirmés" s'élançaient à travers les descentes avec l'équipe d'animation qui les accompagnait.

En outre, la vie collective ne fut pas en reste car différentes animations et veillées furent proposées, sans oublier la dernière soirée collective où l'ensemble des groupes du chalet de Bègles se sont réunis pour enflammer la piste de danse et se construire des souvenirs qu'ils garderont longtemps !!

De leur côté, les enfants du centre de loisirs ont également pu goûter aux joies des sports d'hiver. En effet, comme depuis plusieurs années durant les vacances d'hiver, M. le Maire, Roland Hirigoyen,

propose à ces enfants des mini séjours ski, à Saint Lary. Cette année, les séjours se sont déroulés du 16 au 24 Février, avec vingt-deux enfants et trois animateurs dans chaque groupe. Durant le séjour, chacun a pu profiter de cours de ski encadrés par des moniteurs de l'école de ski. Tandis que certains enfants découvraient la neige et débutaient sur les pistes, d'autres ont pu enrichir leurs acquis et confirmer leur niveau de ski. Tous les enfants se sont bien amusés et ce, grâce à la météo qui était de la partie.



Les groupes se sont également rendus au centre-ville de Saint Lary afin de le découvrir et de ramener quelques souvenirs à leurs proches. Enfin, tout le monde a pu réaliser une randonnée nocturne, avec pour seules lumières, celles naturelles des Pyrénées.

Par conséquent, cette année, 80 enfants de la commune ont pu participer à ces séjours hivernaux organisés par les services Enfance et Jeunesse de la mairie de Mouguerre.



Voyage à Madrid Un séjour muy caliente !

Les ados du Local Jeunes de Mouguerre ont organisé un séjour d'une semaine à Madrid où ils se sont éclatés autour d'activités culturelles et physiques.

Ils se sont déplacés à 24 jeunes et 3 accompagnateurs en bus du lundi 17 juillet au vendredi 21 dans la fournaise madrilène avec près de 40° affiché au thermomètre à l'arrivée. Ce séjour a vu le jour suite aux réunions Proj'été qui sont proposées toute l'année et au cours desquelles les ados intéressés réfléchissent à l'organisation d'un grand séjour estival et partagent des idées de projets. La politique menée par Roland Hirigoyen, maire de la commune, en faveur de la jeunesse permet ainsi au plus grand nombre d'accéder à ces voyages à un tarif abordable.

L'idée initiale était de visiter Londres mais, compte tenu de la menace que représentent les récents attentats, la destination du voyage a été modifiée et les jeunes ont donc décidé de partir à Madrid. Durant le voyage, les

jeunes sont allés à différents endroits comme le musée du Prado, le parc Warner Bros, le stade du Real Madrid, La Plaza Mayor ou la Puerta del Sol... Ils ont eux-mêmes présenté les différents sites et se sont réservé des temps pour faire un peu de shopping et ramener quelques souvenirs à la maison. Le logement se situait à l'auberge San Fermin au sud de la ville près de laquelle un parc équipé de terrains de sport étaient largement sollicités. Une soirée a également été organisée à la salle de théâtre de l'auberge le mercredi soir pour que les jeunes puissent partager leurs talents avec les autres autour de battles de danse, de concours de check, de chants et d'improvisations théâtrales... Ce moment a permis au groupe de passer un super moment convivial dans la joie et la bonne humeur. Ils sont rentrés le vendredi soir



Les jeunes souhaitent également remercier la CAF pour sa participation financière dans le cadre du dispositif Projets Jeunes 64.



“Ensemble Pour Lucile”

Rencontre entre l'association et les enfants du centre de loisirs de 6 à 11 ans

Le mercredi 27 Septembre, les enfants du centre de loisirs de Mouguerre ont eu l'occasion d'œuvrer pour une bonne cause. En effet, les animateurs ont décidé de proposer de réaliser des projets autour du thème “Rencontre, Partage et Solidarité” sur cette première période de l'année.

En accord avec ce thème, ils ont choisi ce jour, d'organiser une rencontre avec l'association “Ensemble pour Lucile” afin de d'inculquer aux enfants, des valeurs d'échange et de citoyenneté.

La journée a débuté par un échange avec la présidente de l'association, maman de la petite Lucile, M^{me} Karine Badets. Celle-ci a pu grâce à des supports photos, expliquer aux enfants l'histoire de leur famille, et plus particulièrement de sa fille.

Les enfants étaient ébahis devant ses explications et le groupe s'est avéré très intéressé et curieux. Ainsi, chaque enfant a pu poser des questions à la maman et ce, sans aucun tabou et avec la spontanéité qu'on leur connaît.

“Est-ce qu'elle peut entendre ce qu'on pense ?”, “Comment elle prend sa douche ?”, “Comment



elle mange ?”, “Alors elle ne peut pas nous voir ?”, “Est-ce qu'elle sourit ?”, “Pourquoi elle a les yeux ouverts si elle ne voit pas ?”...

Suite à ce premier échange, les enfants ont confectionné des tirelires en vue de récolter des fonds pour l'association, et aider à l'aménagement et au confort quotidien de la petite Lucile.

Puis, le groupe s'est rendu dans les lieux les plus fréquentés de la commune, afin de distribuer les tirelires créées, en commençant par la mairie de Mouguerre, où M. le Maire Roland

Hirigoyen et M. Dubourg, Directeur général des services, les ont accueillis avec beaucoup de fierté.

Par la suite, les enfants ont continué leur quête, en se dirigeant vers les différents commerces de Mouguerre. Enfin, autour d'un goûter convivial, M^{me} Badets est venue remercier les enfants



pour leurs actions et a pu leur présenter Lucile. Chacun a pris conscience en cette fin de journée, que dans la vie les petites actions menées sont quelquefois, bien plus importante qu'on ne le pense.

Aujourd'hui de vrais petits citoyens sont nés !!

Halloween 2017



Cette année encore, les services enfance et jeunesse de la commune ont décidé de consacrer une journée entière pour fêter Halloween. 90 enfants étaient présents pour participer à ce moment festif.

Au centre de loisirs, 90 enfants sont arrivés sur la structure revêtus de la tête au pied d'un déguisement du plus mignon au plus terrifiant. Tous les groupes ont pu développer leur créativité et leur imagination en décorant leur salle afin d'accueillir les familles dans le monde de la terreur. Entre citrouilles, chauves-souris, fantômes ou encore araignées, le centre de loisirs a tout de suite pris des allures de maison hantée. Les enfants ont pu perpétuer tout au long de cette journée la tradition de cette fête de la terreur en assistant à un repas des plus affolants le midi, en réalisant une chasse aux bonbons, ou encore, en jetant des sorts à leurs animateurs préférés, qui avaient eux aussi, joué le jeu du déguisement.

Pour terminer cette fête en beauté, les enfants se sont tous rassemblés autour d'un goûter royal où ils ont pu déguster viennoiseries, boissons, et friandises. Pour la partie jeunesse, ce mardi 31 octobre a été l'occasion de réunir une vingtaine d'adolescents du Local jeunes de Mouguerre, et une quinzaine de leurs alter-ego de Saint Pierre d'Irube. Autour du skatepark du Bourg, les jeunes ont chacun défendu les couleurs de leur commune à travers le jeu de rôle du Loup-garou, grandeur nature avant de faire plus ample connaissance autour du goûter partagé entre les deux structures.



La sortie ski des familles

Comme à l'accoutumée au cœur de cette période hivernale, Roland Hirigoyen accompagné des Services Enfance, Jeunesse et Sports de la commune de Mouguerre a proposé la traditionnelle sortie ski famille le dimanche 3 février dernier. A cette occasion, une trentaine de Mouguertars a pu prendre la direction de Gourette afin de profiter d'une journée sur les pistes pyrénéennes.

Noël des enfants de la commune

Le jeudi 28 décembre dernier, plus de 70 enfants ont participé à une après-midi récréative proposée par Roland Hirigoyen et les membres du conseil municipal pour les enfants de la commune afin de prolonger encore la magie de Noël.

Après avoir visionné tous ensemble le film "Norm", tous les enfants ont pu rire aux facéties du clown Zigo et même chanter et danser avec lui. Cette après-midi s'est terminée autour d'un copieux goûter pour le bonheur des enfants et même des plus grands.





Chasse à l'œuf et omelette pascale

Le dimanche 1^{er} avril, plus de 60 kilos d'œufs en chocolat ont pu être découverts à travers le parc de la mairie par des enfants nombreux et enthousiastes.

Les parents, quant à eux, ont eu droit à la dégustation de la traditionnelle omelette pascale, riche de ses 1000 œufs et de jambon de Bayonne. Cette matinée festive de ce dimanche de Pâques, a connu, cette année encore, un franc succès.



Carnaval!

Le vendredi 16 Février, les enfants ont pu fêter le carnaval au centre de loisirs de Mouguerre.

Tous les enfants, petits, moyens et grands, ont joué le jeu et sont arrivés le matin, déguisés en pirates, princes, princesses, chevaliers !!

Cette journée a été riche en émotions, remplie d'activités festives, entre les ateliers maquillages, les jeux musicaux et le défilé de tous les enfants en mairie, sous les yeux de tous les employés et du Maire Roland Hirigoyen !

Par chance, ce fut une journée ensoleillée et les enfants ont pu régaler leurs papilles devant la façade de la mairie, tout en contemplant la superbe vue sur les montagnes, viennoiseries, bonbons et jus de fruits étaient au rendez-vous.

Séjour à Disneyland pour le centre de loisirs

Un séjour inoubliable

Après un long travail de préparation de novembre à avril pour monter tout le projet de A à Z, les 8 animateurs présentent enfin le projet de séjour Disneyland aux élus puis aux familles de Mouguerre. En effet, grâce à l'investissement et au travail des équipes du service enfance jeunesse de la commune mais surtout à la volonté politique de Roland Hirigoyen, le Maire de la commune, les animateurs du centre de loisirs de Mouguerre coachés par leur responsable, Laura Haristoy ont pu réaliser un séjour à Disneyland Paris avec 30 enfants durant la première semaine des vacances d'Avril, du 10 au 13 avril 2018. Les voilà partis pour débiter un séjour de rêve !

Après un long trajet en bus, faute de train...le groupe arrive enfin et c'est le début d'une belle aventure !!!

Entre le parc Disney et le parc Studio, les différents petits groupes n'ont pas man-

qué de profiter de chaque instant durant ce séjour organisé en pension complète.

Attractions à sensations, décors de dessins animés et spectacles des plus merveilleux, les enfants en ont pris plein les yeux !!! Avec en plus des petites surprises réalisées en amont par les équipes, dont des t-shirts dessinés à la main par l'équipe et de porte-clés personnalisés et individuels, les enfants ont été gâtés du début à la fin !!

Le tout avec une météo des plus clémentes...

C'est avec plein de souvenirs en tête que le groupe est rentré à Mouguerre dans la nuit de vendredi à samedi...

Vivement le prochain séjour !!!!!!!



L'ACCÈS À L'OUTIL NUMÉRIQUE

DANS LES ÉCOLES

Depuis la rentrée de septembre dernier, la municipalité s'est engagée fortement dans un projet numérique pour ses écoles publiques. En effet, 80 tablettes type "Ipad" ont été commandées pour l'ensemble des 3 écoles.

Cette commande est également complétée par des équipements Wifi, des Apple TV ainsi que des supports pédagogiques numériques.

Les tablettes apparaissent comme un support de travail et de communication entre les élèves et entre les classes grâce à la richesse des applications éducatives disponibles sur ces outils numériques.

La mise en place de ce projet a été réalisable grâce à un financement important de l'Etat dans le cadre du plan national "Projet école numérique". C'est ainsi que la moitié des équipements a pu bénéficier de cette aide nationale : le coût total du projet

s'élève à 45.000 €, l'Etat y participe à hauteur de 20.000 €.

La suite du déploiement de ces outils numériques s'est faite à partir de décembre avec 2 demi-journées de formation pour tous les enseignants afin de se familiariser avec ces outils mais aussi pour se projeter sur les futurs projets qui pourraient être mis en place dans leurs classes respectives.

L'enseignant reste le pilote de ces tablettes à destination des enfants



via un système de paramétrages rigoureux de façon à ce que les élèves soient concentrés sur les tâches demandées sans pouvoir déroger au cadre éducatif de ce projet d'accès au numérique dans nos écoles.

Aires de jeux



Cheminement piétonnier, aire de jeux d'Aguerria



TÉLÉTHON 2017

Cette année encore, la municipalité s'est mobilisée afin de proposer une soirée festive en faveur du téléthon. Plus de 130 personnes ont participé à ce repas.

Monsieur le Maire a, pour sa part, tenu à remercier les différents fournisseurs offrant de la marchandise dans le cadre de cette soirée, l'association de chasse de la commune pour avoir offert le chevreuil dégusté lors de ce repas mais également



tous les participants, qu'ils soient membres d'associations de la commune ou bien qu'ils soient présents de manière individuelle pour profiter d'une belle soirée sans en oublier l'aspect caritatif.



**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Par cette cérémonie, la municipalité tient à saluer comme il se doit les nombreux habitants de Mouguerre dans leurs efforts pour améliorer notre cadre de vie.

Elle tient également à récompenser toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre ville. Cette mobilisation constitue à bien des égards un véritable engagement citoyen et civique.

Cette année encore, les amoureux des fleurs, les jardiniers amateurs se sont distingués. Le jury, qui a arpenté les quartiers, les rues et les ruelles de la ville, n'a pas eu la tâche facile pour départager les participants. Pour certains, ce concours constitue une continuité dans l'effort de fleurissement alors



que pour d'autres, c'est une première participation.

Cette volonté de mise en valeur de nos quartiers, se traduit, depuis plusieurs années, non seulement par le fleurissement municipal, mais également par des initiatives majeures comme la gestion environnementale des espaces verts, la mise en place de techniques alternatives, la gestion des déchets verts recyclés à la déchetterie de Lahonce.

Même si le premier prix du palmarès des maisons fleuries fut partagé entre Roger Casaux, Maritxu Duguine et Jean-Claude

Vaquero, 79 lauréats ont été primés, qu'ils fleurissent leur pavillon ou le balcon de leur appartement, au Bourg, tout autant qu'au Port ou à Elizaberri.





UN VOYAGE à Barcelone





UNE SORTIE À LA CITÉ DU VIN

Le 14 septembre, Roland Hirigoyen a proposé aux seniors une sortie à Bordeaux.

Après une visite pédestre et panoramique en bus, les Mougouertars se sont régalés autour d'un bon repas, composé de buffet de hors d'œuvre, de rôti de bœuf et de buffet de desserts. Pour la digestion, ils ont visité la cité du vin. Sur 3 000m², ils ont découvert les différents vignobles et vins, les étapes de "métamorphose du vin", puis ils ont pu accéder au Belvédère avec sa superbe vue à 360° tout en dégustant un verre de vin.



UNE SORTIE À I HOLDY

Le jeudi 26 octobre, le CCAS de Mouguerre a emmené les seniors du village visiter la ferme d'Aguerria à Saint-Martin d'Arberoue. Sur place, ils ont découvert des élevages de brebis, les Manechs à tête rouge, et des porcs de race noire. Puis, nos aînés se sont régalés autour d'un plat de palombes au restaurant Gariador à Iholdy. Sur le chemin du retour, ils ont pu faire quelques courses à Dancharia.



LE REPAS DES AÎNÉS

Le 14 janvier dernier se tenait le traditionnel repas des aînés à la salle d'Ibusty.

Au cours de son discours, Roland Hirigoyen a souhaité leur rendre hommage : "votre connaissance, votre sagesse sont essentiels". Il a tenu également à rappeler la mission du CCAS avec la distribution de 950 colis, le portage des repas, la télé alarme



ou la banque alimentaire mais aussi les sorties annuelles, les goûters et les spectacles. Puis il a eu une pensée émue pour les personnes malades, à l'hôpital et bien sûr ceux qui nous ont quitté l'an passé. Les aînés se sont ensuite régalez autour d'un repas composé de merlu, d'un méchoui préparé par Roger Casaux, de fromage et de dessert, servi par le conseil municipal et leurs conjoints, le tout sur fond musical orchestré par Thierry Etchegaray.



LES 102 ANS DE M^{ME} LAPEGUE

Le 6 novembre 2017, Roland Hirigoyen et Fabienne Hirigoyen ont rendu visite à M^{me} Gracieuse Lapègue pour fêter son 102^{ème} anniversaire en présence de son fils, Christian. Ce fut un moment convivial, chaleureux et empreint d'une réelle émotion.

La commune de Mouguerre s'honore de compter parmi ses habitants une personnalité telle que celle de Gracieuse.



INAUGURATION DE L'AGENCE POSTALE

L'inauguration de l'agence postale communale s'est tenue le 5 janvier dernier en présence de M^{me} Touzaa, Déléguée du groupe "La Poste" aux relations territoriales des Pyrénées-Atlantiques, M. Toucoulet, Directeur de secteur et M. Cassiede, Chargé de mission à la direction des projets et de la sûreté.

En effet, depuis le 5 décembre, l'agence postale communale fonctionne tous les matins de 9h à 12h, du lundi au samedi inclus, à la grande satisfaction des Mouguertars.



NOËL COMMUNAL

Le traditionnel Noël communal s'est tenu le samedi 9 décembre dernier.

Après une visite du Père Noël pour les enfants des agents municipaux, ce moment se veut aussi être celui des traditionnels discours de fin d'année et de vœux pour la nouvelle année.

M. Dubourg, Directeur Général des services et M. le Maire ont ainsi fait un bilan de la vie des services pour l'année 2017 avant de se projeter vers 2018 et les projets à venir. Cette soirée a également permis de

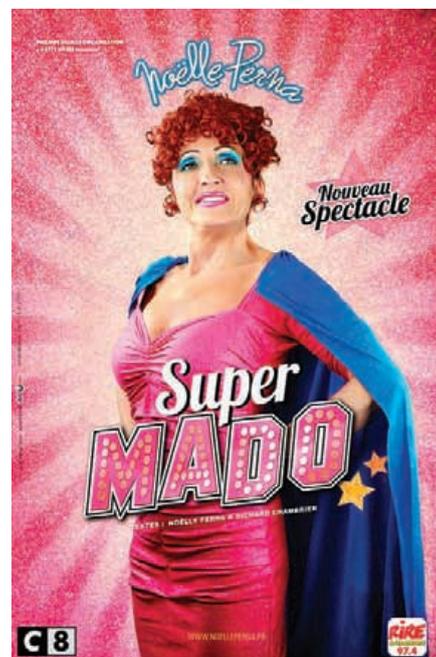
remettre des médailles de travail à différents agents de la commune. Ainsi, Christine Dutoya, Chantal Bachacou, Evelyne Suharrart et Magali Jourdan ont reçu la médaille d'agent correspondant à 20 ans de service dans la collectivité, Pierre Gachen celle de vermeil pour ses 30 ans de service et



Marie-Hélène Larre a reçu la médaille d'or, symbolisant 35 années de service au sein de la collectivité.

ILLUMINATIONS DE NOËL

A quelques heures de Noël, les seniors de Mouguerre ont pris la direction de Biarritz et ses illuminations. En cours de route, ils ont fait une petite halte pour le goûter, composé de galettes, boissons chaudes et jus d'orange. Puis la nuit venue, ils ont pu découvrir le nouveau spectacle des illuminations avec notamment une magnifique patinoire au jardin public.



SUPER MADO

Le 18 mars, les Mouguertars avaient rendez-vous avec Mado la Niçoise devenue super Mado.

Avec son accent, elle donne sa vision des choses dans divers domaines tels que les rapports entre les hommes et les femmes, l'argent, les ragots et beaucoup d'autres thèmes. Un spectacle de 2 heures pendant lequel les Mouguertars ont enchaîné les rires et sont revenus enchantés.



MARCHÉ DE NOËL 2017

Le traditionnel marché de Noël s'est tenu le samedi 2 décembre au complexe Haitz-Ondoan. Créations artisanales et autres petits plaisirs culinaires de saison étaient au rendez-vous. Les enfants ont été invités à faire un tour de calèche, puis le Père Noël a remis les récompenses du concours de dessin.



CONCERT DES CHORALES LAUHAIZETARA ET ELKARREKIN

Un concert de chorales, avec le chœur bayonnais Lauhaizetara, accompagné du chœur mixte Elkarrekin de Berriozar, village aux portes de Pampelune, s'est tenu le samedi 11 novembre à l'église de Mouguerre Bourg.

Tous les spectateurs ont pu apprécier les prestations de ces deux chœurs avec leurs répertoires largement tournés vers des chants en langue basque, émaillés de musiques du monde, de touches classiques et modernes.



CONCERT DE L'HARMONIE BAYONNAISE

Le samedi 26 mai dernier, près de 200 personnes ont pu assister au concert de l'Harmonie Bayonnaise organisé par la municipalité par le biais de sa commission culture. Tous ces musiciens dirigés par François Gonzales et Francis Merlin ont ravi le public avec des musiques traditionnelles, taurines ou plus contemporaines avec des musiques de films notamment. La soirée s'est ensuite poursuivie au son de "B-swing", groupe composé de quelques musiciens de l'Harmonie interprétant des standards des années 60 à 80.

Evènement

au Bourg



Les Fêtes de Mouguerre



à Elizaberri





VŒUX DE LA MAIRIE

En cette nouvelle année, Roland Hirigoyen a souhaité associer les nouveaux arrivants et les associations à ses vœux.

Après avoir visionné un film sur la commune et les temps forts de l'année 2017, le Maire a présenté les différents projets pour l'année 2018, avec notamment la révision du PLU et le nouveau centre technique municipal. Puis la soirée s'est achevée autour d'un apéritif dînatoire où chacun a pu échanger sur la vie de la commune ou associative.

A cette occasion, plusieurs bénévoles des associations de Mouguerre ont été mis à l'honneur : Marianne Menaut, Présidente de l'Amicale Laique, Auguste Moreau, Porte-drapeau de la FNACA, accompagné de son épouse, ainsi que Jojo Etchave, ancien joueur et dirigeant de l'USM.

LES TAMBOURS DE LA NIVE

Les Tambours Nive et Adour, jeune association Bayonnaise loi 1901, créée en janvier 2014, dans le cadre des commémorations des Batailles de Napoléon en Pays Basque et particulièrement à Bayonne.

L'association Bayonne 1884 représentée par le Commandant Schmit-Lissarague leur avait demandé de constituer une formation de Tambours confirmés, afin d'interpréter diverses marches de l'Empire. Le répertoire des Tambours est essentiellement basé, sur des marches Napoléoniennes, modernes et la gestuelle des baguettes. Formation unique dans le grand Sud-Ouest Pays Basque, Landes et Béarn.

Les Tambours Nive et Adour compte six Tambours et une Grosse Caisse, tous issus de Batteries Fanfares et Musiques Militaires. Nous participons à diverses manifestations, reconstitutions, défilés, parades et concerts.

Les répétitions se déroulent tous les jeudis de 19h à 21h au stade d'Ibusty à Mouguerre.

Depuis le début 2017, la formation des nouveaux inscrits est assurée par certains des membres de l'association. Une connaissance du solfège est nécessaire.

Une page Facebook Les Tambours Nive et Adour est en ligne depuis 2015, vous pourrez y découvrir nos différentes prestations, photos et vidéos.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'association peuvent contacter Didier Duclaux par téléphone au 06 60 86 84 35 ou par mail : dede1962@outlook.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) tenait sa traditionnelle assemblée générale le samedi 25 novembre dernier au complexe Haitz-Ondoan.



M. Devesa, président de l'association, a profité de ce moment pour dresser un bilan des actions menées lors de cette année 2017 avant que tous ne se retrouvent autour du traditionnel verre de l'amitié.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Après un dépôt de gerbe au Monument aux morts à Elizaberri, suivi par la messe du souvenir à la mémoire des morts de toutes les guerres à l'église du Bourg, la cérémonie s'est ensuite déroulée au Monument aux morts du bourg. Des élèves de l'école publique du Bourg se sont également impliqués, lors de ces cérémonies en procédant à la lecture d'un texte lors de cette commémoration. Après avoir partagé le verre de l'amitié, tous se sont retrouvés à "LA PALANTXA" pour le traditionnel repas.



COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962 CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

La cérémonie du 19 mars, commémorant l'arrêt officiel des combats de la Guerre d'Algérie en 1962 s'est tenue le lundi 19 mars à la stèle de la FNACA. Après le dépôt de gerbe et la lecture officielle, un apéritif a été offert à tous les participants.



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE...



La journée a commencé avec le dépôt de gerbe au Monument aux morts d'Elizaberri, suivi par la messe du souvenir à la mémoire des morts de toutes les guerres, à l'église de Villefranque. La cérémonie s'est ensuite déroulée au Monument aux morts du bourg à laquelle des élèves de l'école du bourg ont pu s'associer. Après avoir partagé le verre de l'amitié, tous se sont retrouvés au Xamango pour déguster le traditionnel repas clôturant cette journée.



DIMANCHE 8 AVRIL 2018

VIDE-GRENIER DE L'AMICALE LAÏQUE

Malgré une météo un peu maussade, le dimanche 8 avril, date à laquelle l'Amicale Laïque organisait son vide-grenier annuel, a été une très bonne journée.

Cette année, les visiteurs pouvaient se rendre au troc aux plantes dans la matinée, ou au troc aux jeux vidéo, jeux de société et mangas organisés dans l'après-midi par le local jeunes de Mouguerre.

Des animations étaient aussi au programme au moment de l'apéritif avec la Batucada la Txiki Family et avec les danseurs de la section Mutxiko de l'Amicale Laïque... Les participants pouvaient se régaler à midi avec une paëlla géante, des crêpes et pâtisseries maison.



L'AMICALE LAÏQUE PROPOSE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS :

- gym au sol (enfants)
- judo (enfants)
- théâtre (enfants, adolescents et adultes)
- cours de dessin (enfants et adultes)
- cours de Mutxiko (enfants et adultes)
- atelier créatif
- atelier de peinture sur soie (adultes)
- cours de yoga (adultes)
- cours de gymnastique adultes (gym tonique, musculation éducative, cardio respiratoire ou gym douce)
- promenade (adultes)

- randonnée (adultes)
- bibliothèque.

La journée d'inscription aura lieu le samedi 8 septembre 2018, de 14h à 17h, dans la grande salle du Complexe Haïtz-Ondoan. Les heures d'ouverture du bureau sont les suivantes :

- Lundi : 17h à 19h30
- Mardi : 17h à 20h
- Mercredi : 15h30 à 19h
- Jeudi : 17h à 20h
- Vendredi : 17h à 20h

CARNAVAL ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES



Le samedi 24 février dernier, le comité des fêtes du bourg avait invité petits et grands à se prêter au jeu des déguisements, pour cette nouvelle édition du carnaval.

A l'issue du spectacle du clown Zygo, les enfants ont pu assister au jugement de San Pantzar, géant de papier et de bois réalisé par les enfants du centre de loisirs. Le concours de déguisements et un joyeux goûter ont prolongé les festivités de cet après-midi coloré.



IBAN ETCHEVERRY EN TOP 14

Iban Etcheverry, un enfant du village et de l'école de rugby de l'USM, s'illustre avec l'équipe de France de rugby U20, en remportant le tournoi des 6 nations et le championnat du monde U20, scorant 4 essais dans ces doubles compétitions. Ce printemps, Iban, 19 ans, a aussi fait ses débuts en top 14 au sein de l'Union Bordeaux Bègles mis en évidence par un premier essai.





SOIRÉE FESTIVE

Le samedi 21 juillet, la soirée festive proposée par la municipalité a connu un joli succès, à la salle Haitz-Ondoan.

Pour l'occasion, près de 120 repas préparés par Francis Curutchet ont été servis lors de cette soirée animée par le groupe Biga Baga. Le menu, araignées de porc et gâteau basque maison, a ravi tous les participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale assurée par la section Mutxiko de l'Amicale Laïque.



CORSO DES FÊTES DE BAYONNE

Pour la 3^e année consécutive, l'association "Les amis de Mouguerre" vient de recevoir le 1^{er} prix du Corso des Fêtes de Bayonne avec pour thème l'univers de Disney et ses célèbres personnages.

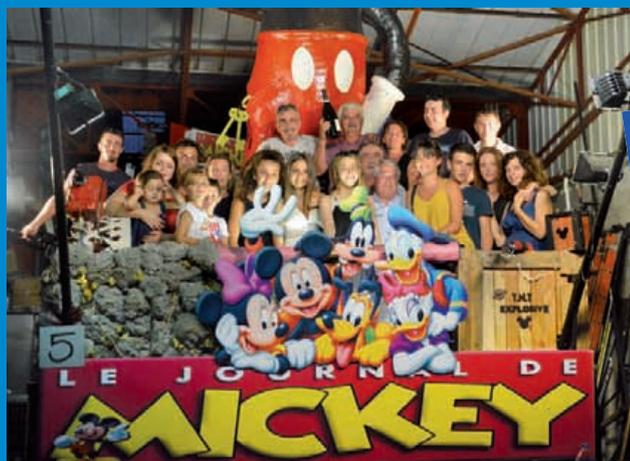
Autour de Kevin SIMAO, qui a repris le flambeau de son père, s'est créée une nouvelle dynamique avec toujours la famille et les fidèles amis.

C'est donc bien reparti avec une nouvelle génération pleine d'enthousiasme et de talent !

Au final, l'élève ne va-t-il pas dépasser le maître ?

La commune est très fière de bénéficier d'une association qui valorise de manière aussi positive l'image de Mouguerre.

Un grand MERCI à Kevin et à ses coéquipiers grâce à qui la tradition peut perdurer.



PELOTE : une belle saison pour l'école de pelote !

Les jeunes joueurs de l'école de pelote de Pilota Hutxa ont signé de belles performances au cours de la fin d'année 2017. Eneko Mercader et Tom Lauilhé, chez les poussins, ont en effet remporté le championnat de France en paleta gomme pleine, au trinquet de Menditte. Par la suite, Tom Lauilhé s'impose également en finale des championnats de France face à son camarade de club Eneko Mercader en paleta gomme creuse en mur à gauche individuel, catégorie poussins.



Pilota Hutxa a remporté six des douze finales

Plus tard dans la saison, le dimanche 8 avril dernier, se sont tenues les finales de championnat de France de frontenis, disputées à Mont en Béarn.

Le club de Pilota Hutxa confirme sa place dans le paysage du frontenis puisque sur douze finales disputées ce week-end-là, le club décroche six titres de champion de France et deux titres de vice-champion de France.

En effet, chez les benjamines, Elaia Leiza a décroché le trophée en individuel puis par équipes avec Luna Servary.

Dans la catégorie minimales filles, Tatiana Sentier s'impose en individuel puis en compagnie de Naia Moustirats dans la finale par équipes. Enfin, Baptiste Moustirats, Tom Lauilhé et Eneko Mercader ont gagné le titre de champion de France Poussins en équipes ; Tom Lauilhé et Eneko Mercader réalisant même le doublé en remportant aussi le titre en benjamines par équipes.

Félicitations à tous ces jeunes ainsi qu'à tous les éducateurs pour leur investissement tout au long de la saison !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS CLUB DE MOUGUERRE

Le 20 octobre s'est déroulée l'assemblée générale du tennis club de Mouguerre.

Après une année difficile, le nouveau bureau s'est employé à dynamiser le club, avec la création notamment d'une page Facebook. Roland Hirigoyen a confirmé le soutien des élus à ce club par le biais du maintien de la subvention, de la mise aux normes des éclairages et de la mise aux normes d'accessibilité. Ce dernier point est d'autant plus attendu par le club, qu'il souhaite créer une activité handi-tennis.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION SPORTIVE DE MOUGUERRE

L'assemblée générale de l'USM s'est tenue le vendredi 20 juillet dernier au stade d'Ibusty. Comme chaque année, plusieurs bénévoles du club ont été mis à l'honneur. Il s'agit de Jérôme Etcheverry, Nicolas et Xabi Landart ainsi qu'Antoine Labat.





SYNDICAT DES MOBILITÉS

Pour la rentrée 2018, la Communauté Pays Basque et son Syndicat des Mobilités deviennent les organisateurs des transports scolaires pour tout le Pays Basque.

Le champ de cette compétence correspond aux transports des élèves domiciliés et scolarisés sur le ressort territorial du Syndicat (158 communes du Pays Basque et la commune de Tarnos).

Ce service sera assuré dans la continuité et avec la même exigence de qualité. **Les inscriptions aux transports scolaires sont à réaliser sur www.communaute-paysbasque.fr. Contacts : 05 59 44 77 77 et transportsscolaires@communaute-paysbasque.fr**

En ce qui concerne le réseau 2019, le Syndicat des Mobilités porte dorénavant la politique des mobilités à l'échelle du territoire de la Communauté Pays Basque et de la commune de Tarnos (159 communes).

Dans ce cadre, de nombreux projets sont en cours d'études visant à améliorer sensiblement la desserte en transports collectifs sur ce territoire : Chronoplus, Hegobus, Transports64.

En lien avec la mise en service du Tram'Bus en 2019, le Syndicat des Mobilités travaille actuellement au déploiement d'une offre urbaine sur la commune de Mouguerre visant à offrir une meilleure accessibilité en bus vers Bayonne, Anglet et Biarritz. Ce travail est mené de concert avec la commune et une phase de concertation auprès de la population sera menée fin 2018. La population sera invitée à apporter son avis et ses remarques sur les propositions de desserte urbaine en bus.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 : RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

La Commune de MOUGUERRE organisera, en collaboration avec l'INSEE, le recensement de la population 2019 qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Désormais, les personnes recensées auront la possibilité de répondre aux questionnaires du recensement par internet. Les informations seront données aux habitants par les agents recenseurs.

Pour cette enquête de grande ampleur, la commune procèdera au recrutement d'agents recenseurs qui collecteront les informations auprès des habitants. La collecte sera précédée d'une période de formation et de relevé d'adresses sur le terrain.

Si vous êtes disponible à compter du 3 janvier 2019 jusqu'au 19 février 2019 inclus, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV avec photo) à : Monsieur le Maire de Mouguerre - mairie - 582 avenue de la Croix de Mouguerre 64990 MOUGUERRE
Permis de conduire exigé.



SERVICES ADMINISTRATIFS : OUVERTURE D'UN ESPACE NUMÉRIQUE EN MAIRIE

Le plan "préfectures nouvelle génération", en s'appuyant sur la généralisation du recours aux téléprocédures, réforme les modalités de délivrance de la carte nationale d'identité, du passeport, du permis de conduire et de la carte grise.

Vous devez désormais vous rendre, sur rendez-vous, dans une mairie équipée d'une station de recueil des données biométriques (Bayonne, Anglet, Biarritz, Hasparren, Camboles-Bains, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Bidache). Il est cependant recommandé d'effectuer une pré-saisie en ligne de votre dossier de demande de carte d'identité ou de passeport sur le site ants.gouv.fr avant de vous rendre dans une des mairies précitées, vous n'aurez ainsi plus qu'à finaliser votre dossier par la prise d'empreintes.

Très attaché à la qualité des services de proximité rendus aux administrés, Roland Hirigoyen a souhaité aménager en mairie de Mouguerre un espace numérique dédié à la pré-saisie en ligne des différents dossiers, notamment pour les administrés qui ne possèdent pas les outils numériques nécessaires ou qui souhaiteraient être accompagnés dans ces démarches. En créant votre compte personnel, vous pourrez ainsi :

- réaliser une pré-demande de passeport, de carte d'identité et suivre la production de votre passeport,
- demander un permis de conduire et en suivre sa production,
- suivre la production de carte grise, déclarer la vente d'un véhicule, modifier une adresse.
- connaître le résultat aux épreuves du permis de conduire,
- consulter le solde des points de votre permis de conduire,
- éditer un certificat de non-gage dans le cadre de la vente d'un véhicule,
- acheter des timbres fiscaux électroniques.

Les services administratifs de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous assister dans vos démarches en ligne (05 59 31 83 23).

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SUITE AUX INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE DES 12 ET 13 JUIN 2018

Par arrêté interministériel du 23 juillet 2018 paru au Journal Officiel le 15 août 2018, la commune de Mouguerre a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des inondations et coulées de boue survenues entre les 12 et 13 juin 2018.

Naissance

2017

- LÉON Maïka, Jehanne le 28 juillet
- LANOT Eléane, Brigitte, Annie le 30 juillet
- VOGELS Mathilde, Rita le 31 juillet
- DEFRANCE ADO Eneko, Elliot, Thibault, Michel le 23 août
- BAREILLE BONNET Mendi le 29 octobre
- BOUTEILLER Louen le 30 octobre
- ROUHAUD Nino le 31 octobre
- N'GOUAH-BEAUD Keylah, Jo le 2 novembre
- MARTIN Léandro le 10 novembre
- SOUBELET Léa le 15 novembre
- MINVIELLE Raphaël le 17 novembre
- COUTURAS Noelia le 1^{er} décembre
- CHABOY Lorenzo le 7 décembre
- RAYNAUD Jon, Jean-Baptiste le 9 décembre
- MICHELENA Lucas le 20 décembre

- DA SILVA Soha, Lourdes, Gislaine le 25 décembre
- SANGLAR Simon le 27 décembre
- HARISMENDY Manoa le 31 décembre

2018

- DUTHIL Loan le 11 janvier
- CORRIHONS Xaby, Jacques, Régis le 14 janvier
- CARNEIRO SOARES LINDO Iris le 17 janvier
- MILARD BASQUE Lou-Ann, Eulalie le 14 février
- COUNIL Maddi le 20 avril
- ALVES Enéa, Lydia, Pascale le 28 avril
- TÉNET Capucine le 13 mai
- ETCHEVERRY Benoît le 16 mai
- MONCARNIE Amaia, Hélène le 29 mai
- JOYEAU Loïse, Marianne, Paulette le 6 juin
- CHIBRAC Enea le 8 août



Mariage

2017

- Malou, Célian VERLOMME et Lucie, Anne, Michèle REVEILLERE le 26 août
- Sébastien COUNIL et Laure, Béatrice VERDEAUX le 1^{er} septembre
- Philippe, Robert TEJEDOR et Nathalie DIEHL le 2 septembre
- Jean-Baptiste, Serge RIEU et Charlotte, Mélanie TASTET le 9 septembre
- Clément, Pierre-Etienne, Jean-Bernard LAHOUSSE et Louise, Betty, Ghislaine VERSCHOORE le 29 septembre
- Maxime, François BONO et Emilie, Lucie, Simone VISINE le 28 octobre

2018

- Gökhan OGUZ et Andreia DA SILVA MOREIRA le 17 février
- Marc, Jean-Claude LABAIGT et Céline, Paule, Armande DAUMONT le 17 mars
- Damien, Benoît, Antoine RASSE et Lydiane, Blandine MAGNÉ le 24 mars
- Thomas Jean Laurent OSPITAL et Nadège, Chantal DUPIN le 14 avril
- Pierre BALUHET-JOANABAT et Janine LAFITTE le 12 mai
- Thomas BLETTERIE et Jennifer DOGNA le 26 mai
- Stéphane PUYO et Céline ZABALA le 23 juin
- Gérard HAROSTEGUY et Aurélia DAVRIL le 30 juin
- Arnaud, Jean-Luc, André SALOMEZ et Mélissa, Dominique, Suzanne BOLTON le 7 juillet
- Louis-Marie, Marcel, Jean ROCHARD et Marthe, Noëlle, Dominique PRUNEL le 25 juillet



Décès

2017

- Eric, André, Jean KRUPSKI le 19 août
- Guy, Marie, Arsène LE GAL de KÉRANGAL le 24 septembre
- Robert ELISSALDE le 2 novembre
- Odile MENDIBOURE NIOCHE le 2 novembre
- Anne-Marie CAPDEVILLE HERRIOT le 7 novembre
- Jean, Pierre ETCHAÏDE le 18 novembre
- René, Claude MOMESSO le 18 novembre

- Louis ITHOROTZ le 25 janvier
- Guy, Louis, Jean-Baptiste CLOUZET le 27 janvier
- Marie ZUBIRI IRIBARREN le 31 janvier
- Amélie ORHATÉGARAY SAINT-GEOURS le 5 février
- Georges ALCALDE le 8 février
- Laurence, Charline PICHON BAILLIE le 7 mars
- René, Louis CAS le 12 mars
- Elisabeth LARRE HAÏSSAGUERRE le 23 mars
- Jean, François, Louis, Gabriel BASTIEN le 3 avril
- Michel, Robert HIRIBERHONDE le 3 avril
- Monique, Irène, Marie SALAGOÏTY BESSOUAT le 5 avril
- Denise, Jacqueline HALARY LARRIVIERE le 16 avril
- Anne, Marcelle ELISSALDE LARRONDE le 17 juillet

2018

- Georges, Gabriel, Noël MONTEIL le 11 janvier
- Pascal, Jean RICHERT le 23 janvier
- Robert ELIZAGOYEN le 25 janvier

